

Ecrit par le 14 février 2026

Vigilance feux de forêts, risque d'incendie, interdiction d'accès



Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain vendredi 15 août dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse. En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère.

Par conséquent, en application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de l'Enclave des Papes ; Bollène-Uchaux ; La vallée du Rhône est interdit toute la journée sauf pour les sites bénéficiant d'une dérogation ; Les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique ; La réalisation de travaux, seulement autorisés le matin de 5h à 13h.

Mesures de sécurité renforcées

Chacune de ces activités est soumise à des mesures de sécurité renforcées. L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé. Information du public pour l'accès aux massifs exposés aux risques feux de forêts : cartographie des massifs ouverts/fermés [ici](#) et sur le site internet de l'État en Vaucluse [ici](#). Borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11.

Pour mémoire

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers pour lesquels l'accès reste autorisé. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées : Interdiction de fumer ; Interdiction d'allumer du feu ; Ne pas circuler et/ou stationner même

Ecrit par le 14 février 2026

temporairement sur les pistes DFCI -Défense des Forêts contre les incendies- qui sont réservées aux secours ; En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Exposition : une plongée au cœur des fleuves, rivières et cours d'eau du Vaucluse



L'exposition 'Le Vaucluse, une terre d'eau' est installée à la Maison du Parc à Apt. Elle sera en place jusqu'au mercredi 3 septembre.

Le Parc naturel régional du Luberon et le Département de Vaucluse s'allient pour mettre les rivières, fleurs et cours d'eau du territoire en lumière dans une exposition intitulée « Le Vaucluse, une terre d'eau. »

Réalisée par le Département, cette exposition regroupe les photographies de David Tatin et Yannick Gouguenheim, valorisant les milieux naturels, les spécificités des cours d'eau, l'histoire des paysages, la faune et la flore et la fragilité des écosystèmes.

En plus de découvrir les œuvres, les enfants disposeront d'un quizz et d'un carnet pédagogique pour

Ecrit par le 14 février 2026

mieux connaître les cours d'eau du département.

Jusqu'au 3 septembre. Entrée gratuite. Maison du Parc. 60 place Jean Jaurès. Apt.

Alerte sécheresse en Vaucluse : la préfecture prend des mesures de restriction de l'usage de l'eau



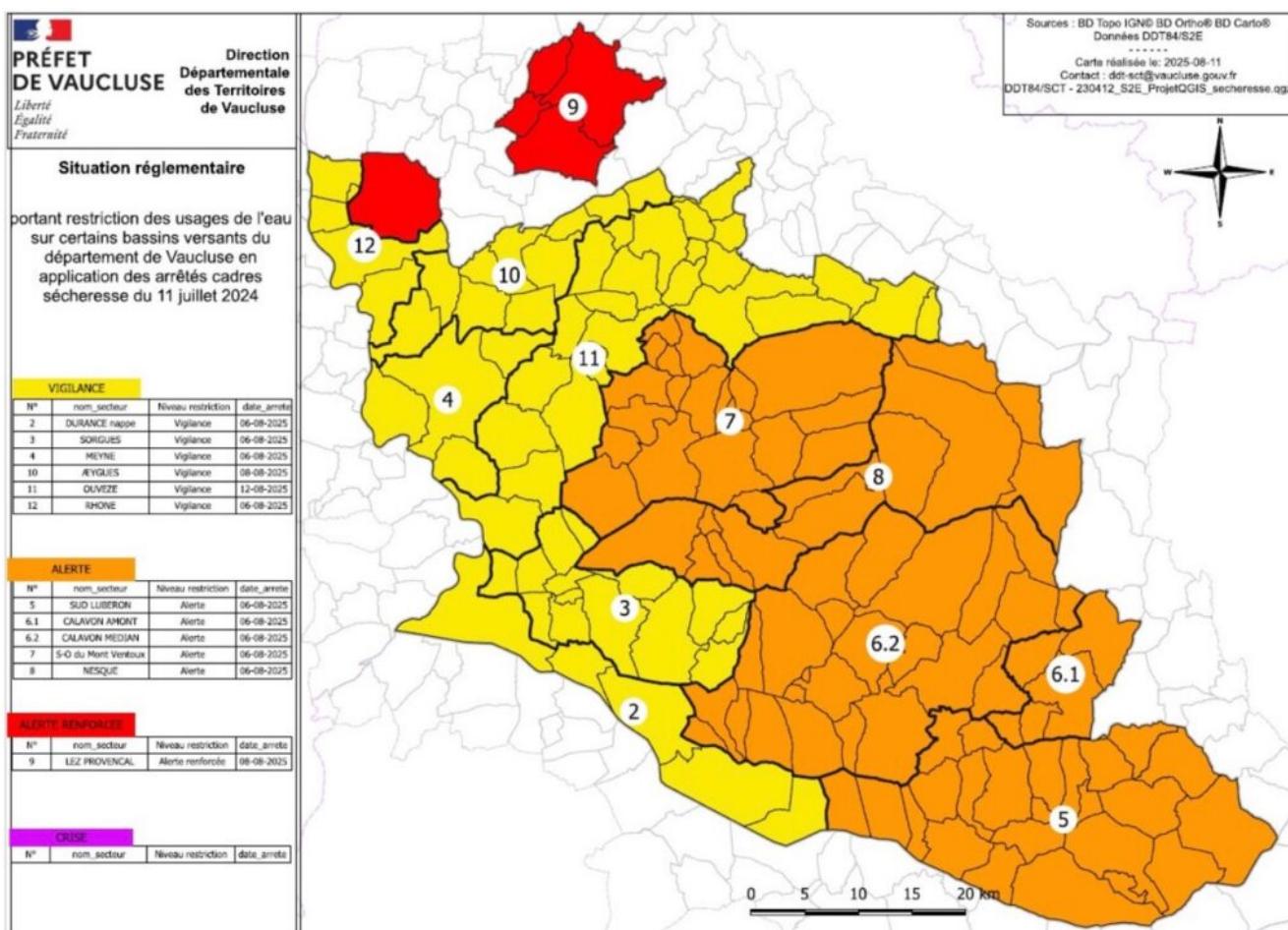
Le dernier bilan de la situation hydrologique sur le département de Vaucluse réalisé début août montre une progression de la dégradation des conditions hydrologiques sur les bassins les plus

Ecrit par le 14 février 2026

sensibles aux épisodes de sécheresse. Des mesures de restriction ont donc été prises par la préfecture en conséquence.

La canicule vient de s'installer en Vaucluse et de fortes températures sont attendues pendant une dizaine de jours. La dégradation des conditions hydrologiques sur les bassins, de son côté, continue de progresser. Ainsi, la préfecture a décidé de renforcer les mesures de restriction de l'usage de l'eau.

Le bassin du Lez Provençal-Lauzon passe donc en 'Alerte renforcée', et ceux du Calavon-amont, du Calavon-médian, du Sud-ouest du Mont-Ventoux, du Sud-Luberon et de la Nesque en 'Alerte'. Les autres bassins du département de Vaucluse restent, quant à eux, en situation de vigilance.



Les mesures de restriction

Des mesures de restriction de l'usage de l'eau sont donc mises en place pour les bassin placés en 'Alerte' et 'Alerte renforcée' et visent toutes les catégories d'usagers : entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers.

Ecrit par le 14 février 2026

Ainsi, il est interdit de :

- Laver les véhicules chez les particuliers (autorisé en stations professionnelles)
- Faire des prélèvements domestiques dans les cours d'eau
- Faire fonctionner les fontaines publiques et privées à circuit ouvert
- Faire des jeux d'eau (sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule)
- D'arroser les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, jardinières, plantes en pot, espaces verts, ronds-points et jardins potagers entre 9h et 19h
- D'arroser les golfs (entre 8h et 20h pour les bassins en 'Alerte' ; interdiction totale en 'Alerte renforcée')
- D'arroser les terrains de sport entre 9h et 19h
- De remplir les piscine privées de plus d'1m³ (sauf remise à niveau ou premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restrictions)
- De nettoyer des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées (sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle et par lavage sous pression).

Les usagers au sein des bassins placés en situation de vigilance sont appelés par la préfecture à faire des efforts afin de limiter leur consommation d'eau au strict nécessaire. Toutes les informations utiles sur les restrictions en cours sont disponibles sur le site [VigiEau](#).

Le Thor, Quand Capcar révolutionne la vente et l'achat de voitures d'occasion

Ecrit par le 14 février 2026



CapCar, la plateforme française de vente et d'achat de voitures d'occasion entre particuliers, vient d'ouvrir une nouvelle agence au Thor, 77 rue Pasteur. A sa tête, Jason Lambert et son associé Mathieu Moschelli accompagnés de Léane Moschelli ainsi que de Sébastien Pacchiana qui rejoint un staff plutôt familial. La plateforme propose des véhicules contrôlés, garantis, livrés partout en France, avec une négociation gérée en ligne.

Pour tout dire, CapCar collabore avec 300 agents indépendants, 10 agences locales ouvertes -et 6 en cours de lancement-, et entre 5 000 et 6 000 véhicules vendus chaque année. Avec plus de 10M€ investis dans ses outils digitaux, CapCar propose aux vendeurs de gagner en moyenne 3 000€ de plus qu'en reprise, sans frais, et aux acheteurs d'économiser jusqu'à 10% par rapport aux prix en concession.

Une affaire de famille

A la tête de l'agence, Jason Lambert travaille sur les secteurs de Barbentane, les Baux-de-Provence, Châteaurenard et les alentours ; Mathieu Moschelli sur Aureille, Les-Baux-de-Provence, Cabannes et les

Ecrit par le 14 février 2026

alentours ; Léane Moschelli sur l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, le Gard et le Vaucluse et Sébastien Pacchiana pour les secteurs d'Arles, Nîmes, Avignon, les alentours. Dix voitures ont déjà été vendues en deux semaines.



Jason Lambert et Mathieu Moschelli Copyright CapCar Communication

L'interview

«Mathieu Moschelli et moi-même nous sommes rencontrés il y a plus de 10 ans, dans le secteur automobile, où nous avons travaillé, chacun pour une marque, sur le secteur de Cavaillon et ses alentours, relate Jason Lambert. Il est mon frère de cœur, et puis, il y a Léane, la sœur de Mathieu, qui nous a rejoints et bientôt mon beau-frère, Sébastien Pacchiana à l'agence que nous avons ouvert le 1er août, 77 rue Pasteur au Thor.»

Pourquoi nous sommes-nous lancés dans l'aventure Capcar ?

«Parce que nous trouvions qu'il manquait un maillon en concession automobile pour satisfaire notre quête de sens : le lien avec le client. Pour nous les clients ne sont pas des numéros anonymes mais une nouvelle histoire, un moment de vie. Notre vœu ? Accompagner le client de A à Z, dans un vrai service de

Ecrit par le 14 février 2026

proximité et de qualité.»

Notre mission ?

«Accompagner, avant tout, les vendeurs. Nous les accompagnons, ainsi, dans toutes les démarches : trouver les acheteurs, filtrer les demandes farfelues, réaliser le paiement et, ensuite, finaliser les ventes. Ce process se fait avec un seul intermédiaire du début à la fin. Nous nous rémunérons auprès de l'acheteur et selon le modèle de la voiture. Enfin, les véhicules sont garantis 6 mois.»



Copyright CapCar Communication

Comment nous procémons

«Nous faisons le tour de la voiture, l'essayons, regardons les points spécifiques comme la batterie, les pneus, les plaquettes, les disques, la courroie de distribution, les factures d'entretien, l'état général. Nous disposons aussi de critères et ne prenons pas, à la vente, de véhicules de plus de 20 ans ou de plus de 180 000km.»

Ecrit par le 14 février 2026

Aujourd'hui

«Nous avons ouvert une agence physique afin de prendre contact avec les gens pour discuter autour d'un café. Tout n'est pas que business. Les gens viennent nous rencontrer pour discuter de tout et de rien, se renseigner et nous prenons du temps, sans enjeu spécifique, pour nous parler et découvrir comment l'on peut échanger les uns avec les autres.»



Copyright CapCar Communication

(Vidéo) Vaucluse, Pollution de l'air à l'ozone

Ecrit par le 14 février 2026

ce lundi 11 août



Les températures très élevées sont propices à la formation de l'ozone dans le département de Vaucluse. La qualité de l'air est mauvaise sur l'ensemble de la région. Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air à l'ozone, le préfet de la zone de défense Sud, a déclenché la procédure d'alerte de niveau 2.

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation et des dispositions du niveau 1 d'alerte, le préfet de Vaucluse a décidé : Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 2 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ; Réduction de l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et recourir à des mesures compensatoires comme l'arrosage... Modification du format des épreuves de sports mécaniques (terre, mer, air) en réduisant les temps d'entraînement et d'essais ; Report des travaux du sol ; Report des procédés d'épandage émetteurs d'ammoniac ; Recours à des enfouissements rapides des effluents. En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées. Un communiqué de presse spécifique sera dans ce cas diffusé. La procédure d'alerte est assortie des recommandations sanitaires et de comportement

Ecrit par le 14 février 2026

Pour protéger votre santé

Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur ; En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin ; Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi .

Pour aider à améliorer la qualité de l'air

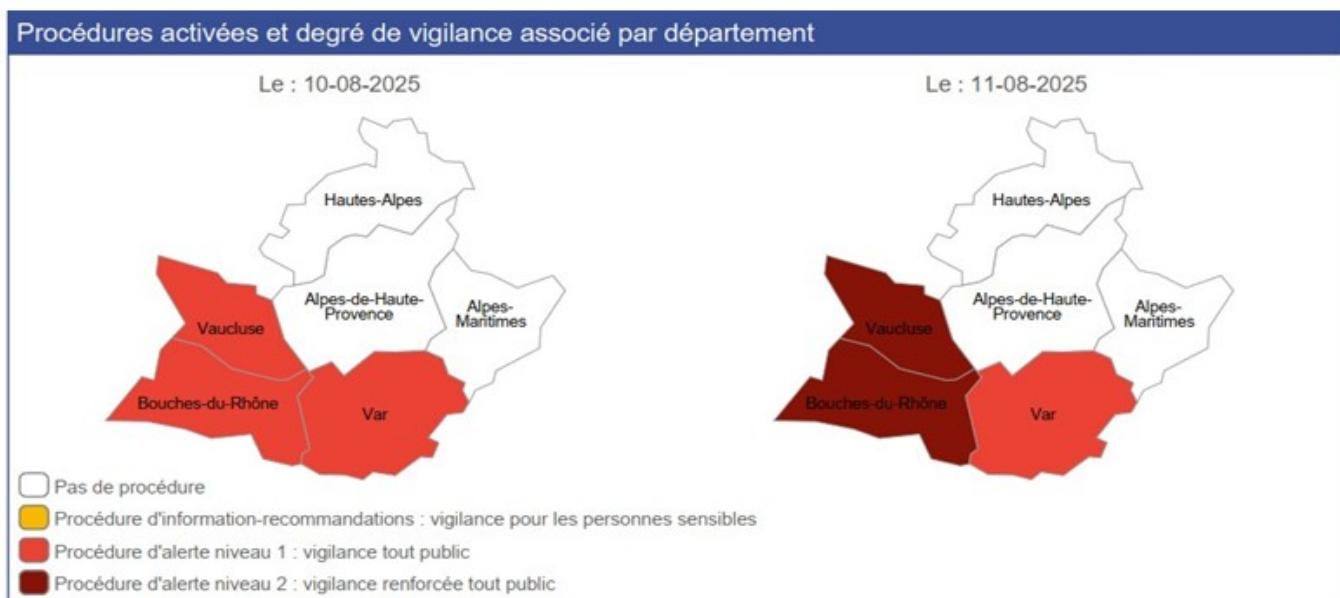
Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ; Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ; Différez, si vous le pouvez, vos déplacements.

Pour toute information complémentaire sur l'évolution du pic de pollution [ici](#) ; Les recommandations sanitaires et comportementales [ici](#).

Source Préfecture de Vaucluse

Qu'est-ce que la pollution ozone ?

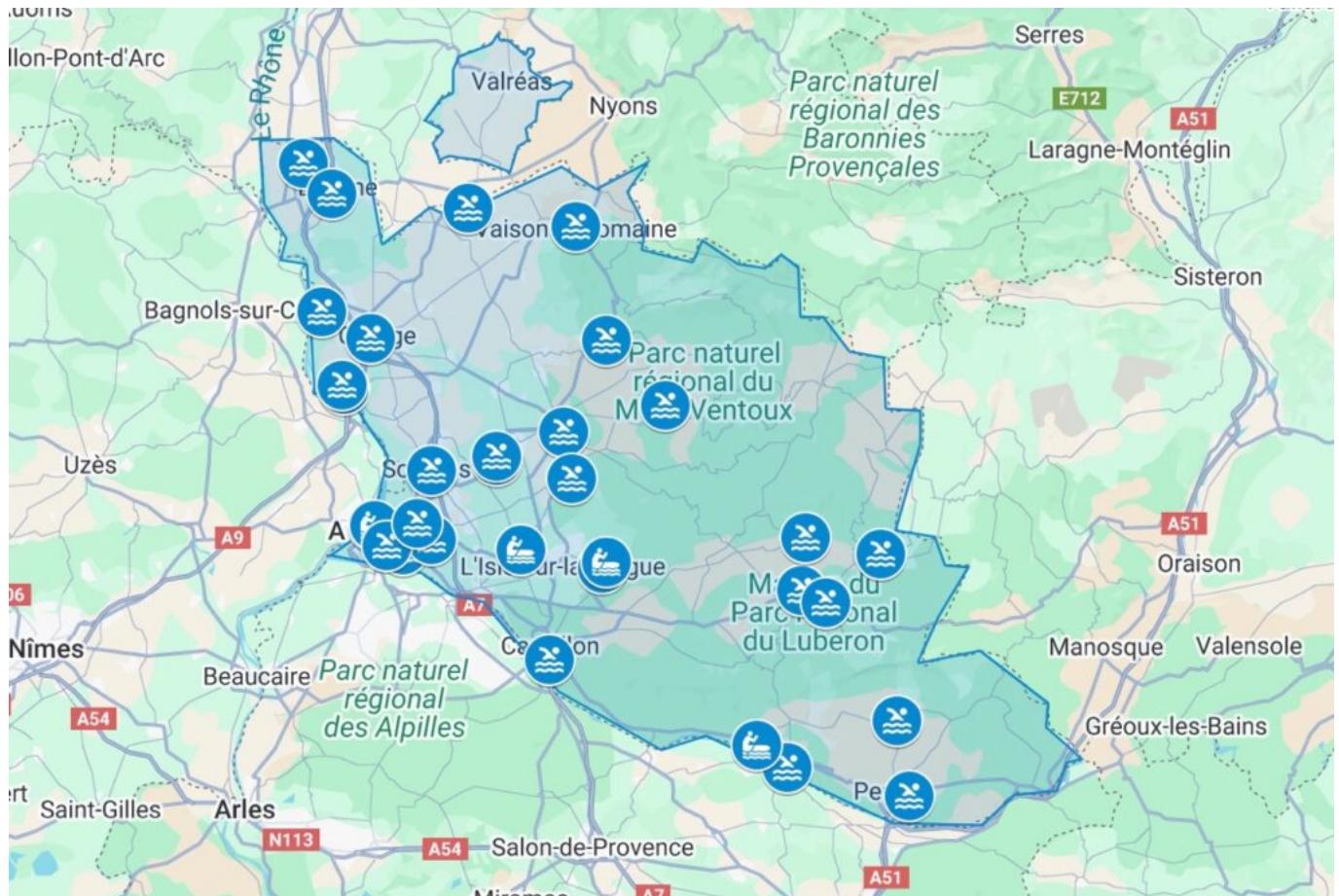
L'**ozone** est un polluant produit dans l'atmosphère sous l'effet du rayonnement solaire par des réactions entre les oxydes d'azote et les composés organiques volatils, émis notamment par les activités humaines. L'ozone a des effets nocifs sur la santé humaine et la végétation.



Copyright Préfecture de Vaucluse

Ecrit par le 14 février 2026

(Carte interactive) Où se baigner au mois d'août en Vaucluse ?



L'été se poursuit et les températures devraient remonter ces prochains jours en Vaucluse. L'Echo du Mardi a donc recensé pour vous tous les lieux de baignade qui vous permettront de vous rafraîchir au mois d'août.

Selon les prévisions de Météo France, la température en Vaucluse pourrait monter jusqu'à 37°C au cours de 15 prochains jours. Piscines, baignade en milieu naturel, ou bien sports de pagaille, tous les moyens sont bons pour sortir de chez soi, profiter de l'été, se rafraîchir et passer un bon moment en famille ou entre amis.

Ainsi, L'Echo du Mardi a répertorié tous ces lieux de baignade avec leurs spécificités (tarifs, horaires, baignade surveillée ou non, ...)* que vous pouvez trouver sur la carte ci-dessous.

Ecrit par le 14 février 2026

Comme indiqué sur la carte, certains points de baignade sont accessibles mais non surveillés. Il en vient donc à la responsabilité de chacun d'être vigilant pour éviter tout type d'accident.

[La majorité de la population mondiale ne sait pas nager](#)

**Les tarifs, horaires et autres spécificités s'appliquent uniquement au mois d'août et sont susceptibles de changer à partir du 1er septembre.*

Deep Smooth : un produit naturel de lissage et de coloration

Ecrit par le 14 février 2026



Novantic est une jeune entreprise technologique qui vient de s'installer dans le Vaucluse. Elle occupe depuis 2024 les locaux loués par la [CoVe, Ma Première Usine](#). La production d'un produit naturel de lissage se lance fin août. Il va permettre d'avoir des cheveux lisses, sans utiliser la chaleur du fer à lisser ou des produits agressifs.

« Novantic est la fusion de novateur et d'antiquités. [Fatima Errakhaoui-Mura](#), mon épouse, présidente de l'entreprise, a eu l'idée de réunir deux univers diamétralement opposés que son la cosmétopée, cosmétique ancienne, et la cosmétique moderne. Ayant grandi avec des tantes issues de tribus berbères, dès son plus jeune âge, elle a appris à résoudre ses propres problématiques capillaires et dermatologiques, plutôt par des solutions naturelles que par des produits grands public », explique [Steve Mura](#), cofondateur de l'entreprise qui s'occupe des parties communication, marketing et commerciale.

Fusionner les deux cosmétiques

Fatima Errakhaoui-Mura, qui est une autodidacte, a eu l'idée de concilier les deux cosmétiques, en remettant au goût du jour des ingrédients oubliés avec la technologie moderne, comme l'extraction moléculaire. Réalisant d'importants investissements en recherche-développement, elle a alors confronté le savoir des anciens à la science d'aujourd'hui, afin de répondre à sa propre problématique capillaire. « Nous sommes allés au cœur des molécules. Cette forme de chimie verte a conduit au lancement du premier produit, le Deep Smooth, voulant dire lissage profond. »

Ecrit par le 14 février 2026

Un produit de lissage, de détente et de booster capillaire

Deep Smooth permet à la fois le lissage et la coloration brune pour les cheveux, sans avoir besoin de fer à lisser. Il est certifié 100% naturel, contrairement au lissage brésilien chimique. Il s'adresse aux cheveux texturés. Trois ingrédients rentrent dans ses compositions : noix de galle de tamarix, huile d'olive et une poudre minérale. Le savoir-faire vient ensuite dans la manière de préparer ces 3 produits afin d'activer les molécules intéressantes.

« Notre objectif de recherche est de pouvoir proposer le produit pour les cheveux blancs, châtais et roux, en plus des bruns. Nous travaillons à ce sujet en partenariat avec l'université d'Avignon. » En plus du lissage, ce produit permet également d'améliorer la santé du cheveu sous forme de booster capillaire. Il a également un effet détente sur le cheveu.

Création en 2019

L'entreprise a été lancée en 2019 à Mulhouse. Elle a eu l'aide de deux incubateurs, dont un spécialisé dans la cosmétique à Chartres. Après la difficile période du Covid et la mise au point du produit, des brevets longs à valider sont déposés en 2022 à l'INPI. « Il nous fallait également trouver des fonds car les recherches sont coûteuses avant de lancer le produit. L'entreprise obtient des aides diverses dont une de la BPI, banque publique d'investissement. Elle cherche ensuite un laboratoire.

Ma Première Usine

« Nous avons eu la chance de tomber sur une annonce de la CoVe sur le Marché-gare à Carpentras, qui a des mini-usines en location. Le local, sur la surface de 300m², est parfaitement adapté aux normes cosmétiques, à un prix défiant toute concurrence. » L'accord est conclu début 2024. Le lancement de la production qui était prévue mi-2024 a été retardée pour des raisons de réglementation et de certification. L'entreprise doit lancer son produit fin août. « Il y a un an, nous voulions commercialiser auprès des professionnels comme les coiffeurs en B to B. Pour des raisons de rentabilité et de technique d'utilisation du produit, nous avons décidé de passer à 100% en vente directe consommateurs sur internet. Sur notre site, il y a un tutoriel expliquant les modalités d'utilisation du produit », explique Steve Mura. Les perspectives de Novantic sont le développement à l'international. La société va également solliciter une levée de fonds pour assurer son développement.

Novantic en chiffres :

- Chiffre d'affaires 2025 sur 4 mois : 250 000€ avec un objectif en 2026 à 3M€
- Embauches d'une directrice en recherche-développement et d'un social média manager pour les réseaux sociaux
- Première entreprise française à commercialiser un produit lissant au Brésil
- La startup a été accompagné par Vaucluse Provence Attractivité

Ecrit par le 14 février 2026

Le Comptoir de Mathilde poursuit son développement en reprenant les boutiques de La Cure Gourmande



Le groupe [Le Comptoir de Mathilde](#), spécialisé dans les produits d'épicerie fine et le chocolat artisanal et basé à Camaret-sur-Aigues, vient d'annoncer la reprise de boutiques de la biskuiterie et chocolaterie [La Cure Gourmande](#) qui sont situées dans des zones à fort potentiel touristique et commercial.

Fondé dans la Drôme en 2007 et aujourd'hui installé dans le Vaucluse, Le Comptoir de Mathilde a démontré une forte croissance au fil des années. L'entreprise totalise désormais plus de 600 références et 145 boutiques. Afin de poursuivre cette croissance, elle compte reprendre progressivement plusieurs

Ecrit par le 14 février 2026

boutiques de l'enseigne La Cure Gourmande dans le but de renforcer l'expertise artisanale, préserver les emplois locaux et offrir une expérience client enrichie.

« Nous reprenons plusieurs équipes et fonds de commerce afin de construire ensemble l'avenir du groupe Le Comptoir de Mathilde. »

Philippe Kratz, directeur général adjoint de Le Comptoir de Mathilde

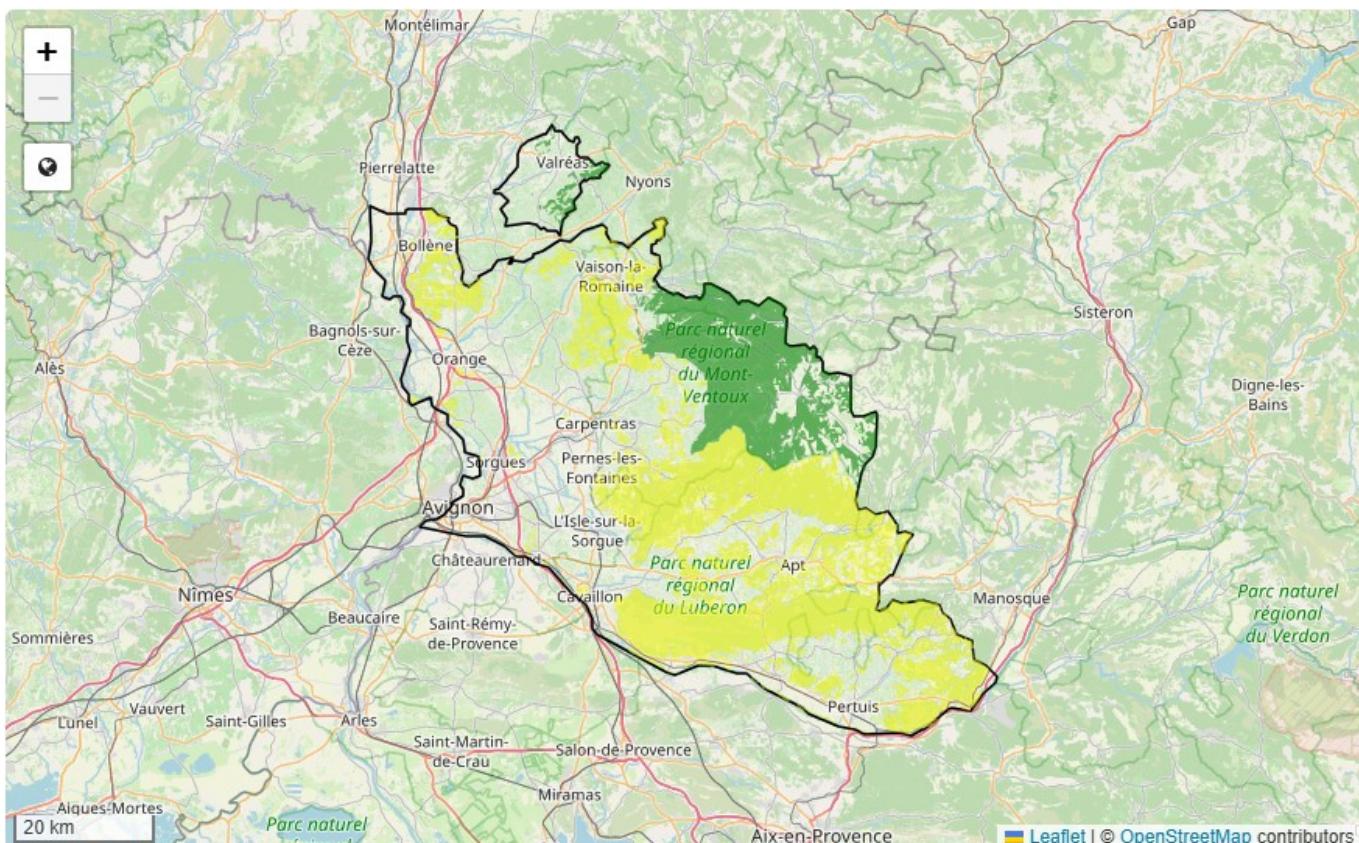
Si la chocolaterie de La Cure Gourmande à Narbonne a d'ores et déjà intégré le groupe Le Comptoir de Mathilde au mois de juillet, les boutiques de Nice, Aix-en-Provence et Paris seront transformées sous l'enseigne Le Comptoir de Mathilde dès octobre prochain.

L'entreprise camaretoise, à travers cette stratégie, souhaite réaffirmer ses valeurs humaines en placeant l'accompagnement des équipes au cœur de cette intégration, en garantissant soutien, formation et mobilité interne. Elle confirme également son ambition forte : devenir la référence incontournable de l'épicerie gourmande et de l'offre cadeau, en France comme à l'international.

[Richard Fournier : comment cet autodidacte a fondé le Comptoir de Mathilde, leader français de l'épicerie fine artisanale](#)

Vaucluse : Vigilance feux de forêts - risque d'incendie

Ecrit par le 14 février 2026



Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain, samedi 2 août 2025, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère. Aussi, en application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de Bollène-Uchaux, de la Vallée du Rhône, du petit Luberon, des monts de Vaucluse, du Grand Luberon et des collines de Basse Durance est interdit toute la journée sauf pour les sites bénéficiant d'une dérogation ; les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique ; la réalisation de travaux, seulement autorisés le matin de 5h à 13h. Chacune de ces activités est soumise à des mesures de sécurité renforcées. L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Où se renseigner ?

Information du public pour l'accès aux massifs exposés aux risques feux de forêts : cartographie des massifs ouverts/fermés [ici](#) ou [ici](#). www.vaucluse.gouv.fr Borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Pour mémoire

La prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers pour lesquels l'accès reste autorisé. Les règles : interdiction de fumer et d'allumer du feu. Les pistes DFCI sont réservées aux secours : il est

Ecrit par le 14 février 2026

interdit d'y circuler ou d'y stationner, même temporairement. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Sources : Préfecture de Vaucluse.